



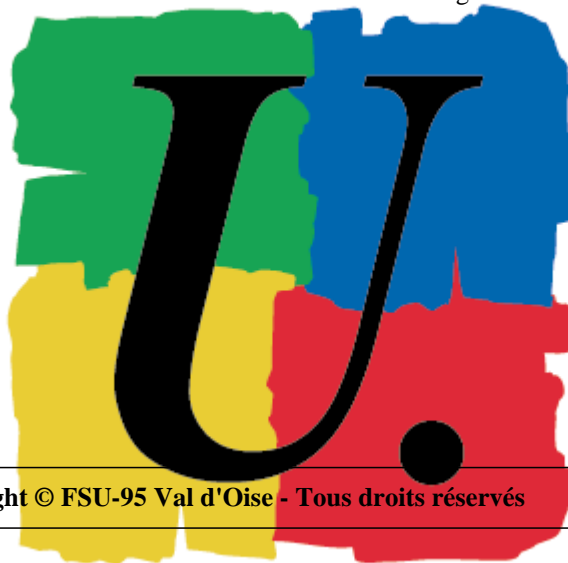
Extrait du FSU-95 Val d'Oise

<http://fsu95.fsu.fr/Neutralite-de-l-enseignement.html>

Neutralité de l'enseignement !

- actualité2018 - Actualité -

Date de mise en ligne : mardi 8 janvier 2013



Copyright © FSU-95 Val d'Oise - Tous droits réservés

F.S.U.95

L'Enseignement Catholique doit respecter la neutralité de l'enseignement !

Depuis la mi-décembre, l'Enseignement Catholique, par la voix de son Secrétariat Général, mène campagne contre le projet de loi relatif au mariage pour toutes et tous.

En affirmant qu'« une telle perspective exige l'ouverture d'un large de bat » , il nie que le débat démocratique se déroule depuis plusieurs mois, pendant la campagne électorale, mais aussi lors des nombreuses auditions qui ont été menées par les ministres de la justice et de la famille et à l'assemblée nationale. L'Enseignement Catholique tente ainsi de manipuler l'opinion publique.

De plus, il verrouille le débat à l'avance, en ce qu'il impose, sans se soucier de leur opinion, aux enseignant-es et personnels des écoles catholiques de se prononcer contre ce projet de loi. Plus grave, il transforme ces écoles en courroie de transmission de la campagne orchestrée par la droite, les églises et l'extrême-droite, et appelle implicitement les enseignant-es et personnels de ces écoles à s'adresser aux jeunes dont ils ont la charge, et à leur parents, pour les amener à la manifestation du 13 janvier.

L'enseignement catholique procède ainsi à une démarche pour le moins curieuse, il assume ouvertement le fait d'appliquer les consignes de l'Eglise dans le domaine éducatif, tout en affirmant assurer une mission de service public... ce double langage ne trompe personne.

L'Enseignement Catholique, qui bénéficie déjà de 7 milliard de subventions, doit respecter la neutralité de l'enseignement qui est dispensé dans le cadre des programmes officiels, tout comme le font les enseignant-es de l'École publique. C'est aussi à l'État de faire respecter ce devoir de neutralité à ceux qu'il subventionne, et le ministre est dans son rôle lorsqu'il rappelle l'enseignement catholique à ses devoirs.

Sur le fond, il s'appuie sur des arguments prétendument scientifiques assénés comme des vérités incontestables et incontestées. Pourtant, les neuro-biologistes démontrent que les particularités individuelles sont bien plus importantes que les différences liées au sexe. Pourtant, les professionnel-les de l'enfance, dont nous faisons aussi partie, savent que ce qui est déterminant pour le développement harmonieux d'un enfant, ce n'est pas tant la structure de la famille que la qualité des relations à l'intérieur de celle-ci. Enfin, l'enseignement catholique évoque les droits de l'enfant, mais fait totalement l'impasse sur le mal-être des jeunes LGBT, pouvant aller jusqu'à la déscolarisation, la dépression ou le suicide, et sur le droit à la sécurité juridique que n'ont pas les enfants vivant dans les familles homoparentales.

La FSU poursuivra inlassablement son combat pour l'égalité, en particulier en luttant quotidiennement contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie dont sont victimes certain-es élèves, leurs familles, et certain-es collègues. Elle appelle à participer massivement aux mobilisations des 19 et 27 janvier prochains en faveur de l'égalité des droits.

Les Lilas, le 07 janvier 2013